

20 mars 2020

DESTINATAIRE : M. Jim Karahalios
Candidat, course à la chefferie 2020
du Parti conservateur du Canada

Le 18 mars 2020, le Comité d'appel et de résolution de différends (CARD), un sous-comité du Comité organisateur de l'élection du chef (COEC), s'est réuni pour discuter de votre appel de la décision du président des élections.

Notre décision est la suivante :

Après un examen rigoureux de l'ensemble de la preuve et de la documentation soumise par M. Karahalios et le plaignant, et suivant les constats et les motifs de la décision rendue par le président des élections, le Comité d'appel et de résolution de différends (CARD) prend la décision de disqualifier M. Karahalios à titre de candidat à la chefferie du Parti conservateur du Canada.

Une copie de la présente décision du CARD sera transmise par courriel à toutes les adresses électroniques enregistrées de Jim Karahalios et des représentants de sa campagne.

Une copie de la présente décision a été distribuée au Comité organisateur de l'élection du chef, y compris aux membres du CARD. Des copies ont également été remises au président des élections et aux dirigeants du parti concernés.

Cette décision sera rendue publique lorsqu'elle aura été transmise à M. Karahalios.

Le président
Le sous-comité CARD du COEC
du Parti conservateur du Canada